



Climat scolaire et citoyenneté

Rendre les élèves acteurs de leur scolarité : une amélioration du climat scolaire ?

RÉSUMÉ

Cet article présente une recherche relative à la construction de la citoyenneté au collège. La citoyenneté peut revêtir plusieurs formes : elle peut être représentative et/ou participative. Nous étudierons chacune de ces formes, grâce à des entretiens menés avec des élèves engagés au sein du collège. Nous analyserons la vision qu'a l'élève de son engagement. Nous ferons ensuite le lien entre cet engagement et les compétences que peuvent acquérir les élèves. Puis, nous élargirons notre réflexion au climat scolaire de l'établissement. Nous tenterons de démontrer que la prise en considération de la parole de l'élève peut influencer positivement sur le climat scolaire, et donc sur le bien-être des élèves au sein de l'École.

Morgane **MONNIER**,
Master MEEF
Mention EE
Parcours Conseiller
Principal d'Éducation
ESPE Académie de Nantes

MOTS CLÉS :

climat scolaire, citoyenneté, incivilités, élève, représentativité, participation, bien-être.

INTRODUCTION

Cet article se propose d'analyser les conditions de formation de la citoyenneté collégienne, et les conséquences de l'exercice de la citoyenneté sur le climat scolaire. Nous nous intéressons plus particulièrement à deux formes de citoyenneté distinctes : la médiation par les pairs et le Conseil de Vie Collégienne (CVC). Des entretiens ont été menés avec des élèves engagés dans leur établissement dans l'objectif d'étudier le regard de l'élève quant à son engagement et les liens entre engagement citoyen et climat scolaire. Nous analyserons certains aspects de la citoyenneté, qu'elle soit représentative ou participative, tels que la formation reçue, ou encore le lien entre développement de compétences et participation à la vie de l'établissement.

Les acteurs de l'éducation tentent, à l'aide de différentes mesures, de peser sur le bien-être des élèves à l'École. Sur notre lieu de recherche, des dispositifs comme la médiation par les pairs, sont opérationnels au collège depuis maintenant trois années. Le CVC est expérimenté quant à lui depuis l'année scolaire 2014/2015. Rendre les élèves acteurs de leur scolarité, c'est essayer d'influer sur le sens qu'ils accordent à l'École. Mais pourquoi est-il nécessaire de retravailler avec les élèves cette question du sens ? Plus globalement, c'est le concept du climat scolaire que nous

allons aborder, entre autre via le prisme des incivilités. Comme le réseau Canopé l'indique sur leur site web¹, la violence en général est un facteur qui influe

sur le climat scolaire. Les incivilités présentes dans les établissements scolaires sont une forme de violence. La prise en compte de cette donnée par les adultes de l'établissement est essentielle. Cette mise en exergue permettra, à l'aide de principes tels que la coéducation, les pratiques partenariales, ou encore la qualité de vie à l'école, l'amélioration de ce climat. Nous cherchons ici à comprendre

comment les incivilités peuvent être identifiées et traitées dans un collège, et si la participation de l'élève à la vie de l'établissement peut avoir un impact sur celles-ci. Le CPE, membre de la communauté éducative aux missions parfois méconnues, est un acteur incontournable lorsqu'il s'agit de réflexions autour de telles problématiques. Comme le rappelle sa circulaire de mission², le CPE organise le service Vie Scolaire, il collabore avec les membres de la communauté éducative au suivi individuel et collectif des élèves, et enfin, il participe à la politique éducative de l'établissement scolaire. Selon la circulaire, le CPE a toute sa place dans la mise en œuvre d'une contribution à une citoyenneté participative.

Pour traiter le sujet du climat scolaire, nous avons décidé de nous focaliser sur un angle qui nous intéresse particulièrement et qui est au cœur de nos missions en tant que CPE : celui de la prise en compte de la voix de l'élève à travers des instances et des dispositifs mis en place au sein de notre établissement scolaire. Ceux-ci ont-ils un impact sur le climat scolaire ? Si oui, par quels biais ? Les élèves se sentent-ils écoutés et représentés ? Apporte-t-on quelque chose à l'élève en le rendant acteur de sa scolarité ?

CIVILITÉS ET INCIVILITÉS

Avant de contextualiser nos recherches, il est nécessaire de pouvoir définir les notions que nous allons aborder, et plus particulièrement la notion d'incivilités, qui est au cœur de cet article. Pour définir ce concept, nous ferons appel à Alain Badets (2014). Cet auteur nous indique que le mot *incivilités*, qui est la négation de *civilités*, est apparu dans le dictionnaire français au XIV^e siècle. Déjà à cette époque, ces deux termes désignent *ce qui a trait à la sociabilité, la courtoisie*. Puis, l'auteur reprend la théorie de Norbert Elias (Elias & Kamnitzer, 1973) qui, en 1939, décrit *le processus de civilisation*. Il est donc question d'un processus. Les règles

1. <https://www.reseau-canope.fr/climatscolaire/accueil.html> consulté le 05/12/2015.

2. Circulaire n°2015-139 du 10-08-2015 relative aux missions des Conseillers Principaux d'Éducation

Rendre les élèves acteurs de leur scolarité, c'est essayer d'influer sur le sens qu'ils accordent à l'École.

3. Etablissements Publics Locaux d'Enseignement.

de civilités se sont bâties au fil des siècles, sur la base en particulier de règles morales des grandes religions. Pourtant, et comme le rappelle Alain Badets, *les grands principes moraux ne suffisent pas toujours pour instaurer le respect d'autrui* (Badets, 2014, p.18). Pour qu'une réelle « civilité » se mette en place dans une société, l'auteur décrit la nécessité d'un *environnement structuré, dans un contexte politique se donnant les moyens de faire appliquer les normes, poser les interdits et sanctionner les transgressions* (Badets, 2014, p.18). Cette définition est tout à fait applicable à l'environnement scolaire. En effet, on trouve au sein des EPLE³ des projets et des objectifs bien définis, ainsi qu'une règle que tous doivent connaître et appliquer. Ces règles de conduite sont énoncées, en particulier, dans le règlement intérieur. C'est donc grâce à ces règles, à des projets, des objectifs, que se crée le *processus de civilisation* dans un établissement scolaire.

Une fois *la civilité* définie, nous allons maintenant nous intéresser à son contraire, l'incivilité. L'incivilité est par définition *l'absence de civilité*. Plus précisément, *l'incivilité* pourrait se définir, toujours selon Alain Badets comme *l'ensemble des comportements qui ne respectent pas les modes d'entrée en communication ni d'échanges en vigueur dans un environnement donné* (Badets, 2014, p.27). La thématique de l'incivilité doit toujours être resituée en prenant en compte le fait que celui ou celle qui la commet se trouve dans une société donnée, et à un moment donné. Pour illustrer son propos, Alain Badets cite des manuels de savoir-vivre du XVI^e et du XVII^e siècle. [...] *que le front soit riant et uni, indice d'une bonne conscience et d'un esprit ouvert ; [trop] mobile, il rappelle le hérisson ; menaçant, il fait songer au taureau* (Erasmus cité par Badets, 2014, p.13). Cette description souligne l'idée que le phénomène des *incivilités* doit être pensé comme inhérent à la société et à l'époque dans laquelle le phénomène est étudié.

LES INCIVILITÉS EN MILIEU SCOLAIRE

Dès lors, qu'en est-il de la civilité et de l'incivilité en milieu scolaire ? Nous allons ici décrire quelles peuvent être les incivilités rencontrées au sein des établissements scolaires. Pour aller plus loin, nous essaierons de comprendre quels en sont les faits générateurs et les conséquences.

Pour recenser les différents types d'incivilités en milieu scolaire, nous nous appuyons à nouveau sur les recherches d'Alain Badets. Cet auteur décrit, en se basant sur des entretiens menés auprès d'enseignants et de CPE, quels sont les types d'incivilités qui touchent majoritairement l'univers scolaire. Les professionnels interrogés décrivent ce qu'ils nomment les *comportements les plus pénibles chez les élèves*. On trouve alors *le manque de politesse et de respect, le vocabulaire familier voire trivial, l'occupation bruyante des espaces collectifs, les postures relâchées en classe* (Badets, 2014, pp 33 à 49). Ici, les professionnels décrivent comme incivilité tout manquement au savoir-vivre essentiel dans un établissement scolaire, et dans notre société en général. La politesse, exigée par les adultes des établissements scolaires, fait partie intégrante de la civilité demandée à tous les membres de la communauté scolaire.

Les enseignants et CPE interrogés expliquent ces comportements par le manque de *culture scolaire* de la part de certains élèves. Mais qu'est-ce que la *culture scolaire* ? L'auteur ajoute ici à juste titre que cette problématique n'est pourtant pas uniquement scolaire, qu'elle existe hors les murs des établissements, dans la société civile. Ici, c'est bien la question des normes qui est abordée.

Comme nous l'avons évoqué précédemment, les normes sont censées être les mêmes pour tous au sein d'une société. Pourtant, certains outrepassent ces codes, parfois jusqu'à l'incivilité.

LE CLIMAT SCOLAIRE : UNE PRIORITÉ DEVENUE NATIONALE

Afin de travailler sur ce thème, il nous apparaît important de définir maintenant le cadrage institutionnel d'une notion qui est aujourd'hui centrale pour les établissements scolaires : le climat scolaire. Ce concept est large et recouvre de nombreux aspects. Nous allons pour cette recherche nous intéresser, selon les thèmes énoncés par Canopé, plus particulièrement à l'aspect *qualité de vie* à l'École. L'étude du climat scolaire permet d'étudier divers phénomènes, comme par exemple les incivilités. Pour conceptualiser cette notion, nous allons nous appuyer sur un rapport qu'a dirigé Eric Debarbieux et al. (2012) à ce propos. Il rappelle, à l'aide des résultats d'enquêtes de victimisation menées auprès d'un grand nombre d'élèves, que *90% des écoliers ou des collégiens disent se sentir bien ou plutôt bien dans leur établissement, que ce soit en général ou dans la classe* (Debarbieux et al., 2012, p.1).

Les auteurs de ce rapport sont d'accord sur une définition du climat scolaire, qu'ils empruntent au National School Climate Center. Celle-ci est la suivante : *Le climat scolaire reflète le jugement qu'ont les parents, les éducateurs et les élèves de leur expérience de la vie et du travail au sein de l'école. [...] En ce sens, il convient de ne pas limiter l'étude et l'action sur le climat scolaire aux seuls élèves. Le concept doit inclure tous les membres de la communauté scolaire* (Debarbieux et al., 2012, p.2). Une fois la notion de climat scolaire définie, il s'agira de s'interroger sur les dimensions qui influent sur lui, pour en comprendre les tenants et aboutissants. De cette définition découlent tout naturellement les facteurs influant positivement sur le climat scolaire. Debarbieux les classe en différentes catégories : *une participation significative, une réaction face aux comportements à risque, une attention portée par l'école à la vie familiale* (Debarbieux, 2012,

p.3).

Nous allons nous intéresser plus particulièrement à l'aspect *participation significative* via l'engagement des élèves dans leur établissement.

Nous faisons ici l'hypothèse que le fait de rendre les élèves acteurs de leur scolarité notamment lors d'une *participation significative* dans les instances et les dispositifs de l'établissement, peut avoir une influence sur le climat scolaire et par conséquent permettre une diminution du nombre d'incivilités.

Le collège dont l'auteur du présent article est CPE bénéficie de deux structures : d'une part un CVC (Conseil de Vie Collégienne) et de la médiation par les pairs. Le CVC est une instance très récente⁴ et inspirée du CVL⁵ qui existe en lycée. C'est une instance représentative : des élèves sont élus pour représenter leurs pairs sur divers sujets (formation des représentants, parcours citoyen, amélioration du bien-être et du climat scolaire...). La médiation par les pairs est un dispositif qui n'est pas obligatoire. Si l'établissement le veut, et si des personnels sont engagés dans la démarche, des associations extérieures partenaires de l'Education Nationale peuvent former des élèves à devenir médiateurs, l'objectif étant la régulation de conflits entre élèves par les élèves. Grâce à cette instance et ce dispositif, qui fonctionnent, il nous apparaît nécessaire de comprendre l'incidence que peut avoir l'engagement des élèves sur le climat scolaire de l'établissement.

PROCESSUS DÉMOCRATIQUES AU SEIN D'UN ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

A la suite de ces apports théoriques, et de notre visibilité en tant que CPE sur le terrain, nous nous sommes questionnés sur les processus démocratiques au sein des établissements scolaires et sur l'impact que ceux-ci pourraient avoir sur le climat scolaire de l'établissement. Comme le rappelle Dominique Schnapper (Schnap-

4. Circulaire n° 2016-190 relative aux attributions, composition et fonctionnement du CVC.

5. Conseil de Vie Lycéenne

Nous nous sommes questionnés sur les processus démocratiques au sein des établissements scolaires.

per & Bachelier, 2000), *l'École [...] est sans doute l'institution de la citoyenneté par excellence*. Elle ajoute que *l'École dans la société des citoyens [...] doit donner à tous les capacités nécessaires pour participer réellement à la vie publique* (Schnapper & Bachelier, 2000, p. 154). Comme nous l'avons souligné plus haut, les recherches scientifiques menées à ce propos indiquent

Plus la démocratie est présente au sein d'un établissement, meilleur sera son climat scolaire.

que plus la démocratie est présente au sein d'un établissement, meilleur sera son climat scolaire. Pourtant, la démocratie a elle aussi des biais qu'il faut prendre en compte. Comme le rappelle Céline Chauvigné, maître de conférences à l'Université de Nantes, la citoyenneté représentative est très codifiée dans l'École républicaine. Pour cette auteure, *les offres citoyennes sont contestables [...] Les acteurs rencontrés dénoncent en premier lieu ces modes d'élection et de fonctionnement soulignant le peu d'élèves élus aux fonctions de délégués. Ils soulignent ensuite l'usage utilitaire et informatif de ses instances*. (Chauvigné, 2014, p. 6-7). En outre, le tiraillement entre citoyenneté représentative et citoyenneté participative n'est pas nouveau dans la société civile, comme le rappelle Dominique Schnapper. Dès la Révolution française et l'avènement de la république, le dilemme est posé entre *démocratie directe* et *régime parlementaire* (Schnapper, 2000, p.34). Dans l'univers scolaire, où la démocratie représentative est maintenant actée et où des possibilités existent de faire participer directement (ici via la médiation par les pairs entre autres) les élèves à la vie de leur établissement, qu'est-ce que la citoyenneté des élèves apporte à l'établissement, ou aux élèves engagés eux-mêmes, si elle apporte quelque chose ? Existe-t-il une *réelle construction du citoyen* (Chauvigné, 2014, p.7) ?

ETUDE DE TERRAIN

Pour répondre à ces questionnements, nous avons mené des entretiens avec une dizaine d'élèves engagés dans l'établissement, que ce soit dans le cadre du CVC ou dans celui de la médiation par les pairs. Lors de l'entretien, les élèves se sont d'abord présentés. Puis leur engagement a été questionné. Par des questions ouvertes comme « qu'est-ce que ta participation à cette instance t'apporte ? », nous avons tenté de comprendre l'incidence de l'engagement chez l'élève. Nous avons aussi travaillé avec l'élève sa relation avec ses pairs : son engagement a-t-il changé quelque chose dans sa relation aux autres ? Nous avons analysé les indicateurs observables suite à l'analyse discursive de nos entretiens : les élèves conçoivent-ils leur engagement comme bénéfique pour leur scolarité ? Mais encore, perçoivent-ils leur engagement en fonction des autres élèves ? Nous avons interrogé des élèves de la sixième à la troisième, garçons comme filles. Cet échantillonnage est plutôt modeste mais malgré tout, les réponses des élèves nous permettent de répondre à un certain nombre de questionnements. Il s'agit donc d'analyser ces données, tout en prenant en compte le fait que celles-ci pourraient être améliorées avec un échantillonnage plus important.

ANALYSE DES DONNÉES

Une perception différente de l'engagement entre les élèves médiateurs et les membres du CVC

On séparera les réponses des médiateurs et des membres du CVC, des différences prégnantes de vision de l'engagement, ou encore de recul vis-à-vis des compétences acquises ayant été constatées entre les réponses des uns et des autres.

Les membres du CVC : une représentation floue mais des objectifs définis

A la question : « Peux-tu m'expliquer ce qu'est le CVC ? », les quatre élèves interrogés ont répondu la même chose : « pour améliorer la vie des collégiens ». Cependant, aucun des élèves n'a poussé plus loin l'argumentation. Les réponses données par les membres du CVC sont courtes et peu explicitées. Plusieurs hypothèses peuvent alors être émises à ce sujet.

Il semble que les élèves perçoivent bien leur engagement en fonction des autres.

Tout d'abord, on peut imaginer que tout simplement, les élèves ont estimé que la réponse était suffisante

pour la compréhension de l'interlocuteur. Autre hypothèse, l'élève ne réussit pas à formuler concrètement ce qu'il conçoit derrière cette instance. Enfin, en terme de collecte des données, il semble essentiel de rappeler que parmi les élèves membres du CVC interrogés, deux sont en sixième, et deux sont en quatrième. A contrario, aucun élève médiateur interrogé n'est en sixième. L'âge peut aussi être un facteur qui influe sur les réponses données par les élèves. Les jeunes élèves sont a priori plus susceptibles de donner des réponses incomplètes, peu argumentées, du fait de leur jeune âge et de leur degré de compréhension de la situation.

Toutefois, seul un des élèves interviewés a ajouté que plusieurs projets étaient étudiés au sein du CVC comme « la journée festive, les repas à thème... ». Cet élève est en quatrième. Lui seul a su expliciter, grâce à des exemples concrets, ce que signifie plus en détails pour lui le CVC. Pour corroborer l'une de nos hypothèses, il semble que les élèves perçoivent bien leur engagement en fonction des autres, puisqu'ils désirent améliorer la vie des collégiens, de tous les collégiens. La représentativité, même si le mot n'est pas employé par les élèves, est une notion incorporée par les membres du CVC. Toutefois, ce concept est survolé et non approfondi.

Les élèves médiateurs : une réflexion plus approfondie de la participation citoyenne

Contrairement aux élèves membres du CVC, les élèves médiateurs ont tous les trois donné une définition précise de ce qu'est la médiation, en décrivant à la fois son processus et son intérêt, son objectif pour les autres élèves et pour l'établissement scolaire. Sur les trois élèves médiateurs interviewés, deux sont en quatrième et un est en troisième.

Voici leurs réponses à la question « Tu fais partie d'un dispositif, la médiation par les pairs. Peux-tu nous expliquer ce que c'est ? »

- Margaux : « *Le principe c'est que nous réglons de petits conflits, pas des gros. Contrairement à ce que les gens peuvent croire, nous ne sommes pas forcément intelligents, on n'a aucun truc sur nos dossiers. En tout cas ce n'est pas mon cas. Pour moi la médiation c'est bien parce qu'on communique avec les élèves en conflit et du coup on peut peut-être leur donner regard à une amitié qu'ils avaient un peu cassée.* »

- Julien : « *La médiation c'est que nous, en tant qu'élèves, on doit régler les conflits sans forcément que les adultes interviennent, parce que les élèves seront plus adaptés à nous parler à nous, quelqu'un de notre âge ou de leur âge. Comme ça ils ne sont pas stressés de parler à un adulte. Et la médiation, il n'y a ni perdant ni gagnant.* »

- Alexandra : « *Alors on prend les élèves séparément pour qu'ils puissent nous parler librement de ce qu'ils veulent nous dire et qu'ils ne veulent pas forcément dire devant l'autre. Et puis à la fin, on se réunit, on parle des deux versions, on essaie de mettre en commun et de trouver une solution ensemble. On essaie de les mettre d'accord et de faire tenir la solution. Et moi j'ai voulu en faire partie parce que ça me plaisait bien d'aider les autres et de pouvoir participer à tout ce processus. Je me suis dit que si personne ne voulait le faire, moi ça m'intéressait de pouvoir y participer.* »

Ces trois élèves ont tous retenu des mots clés [pas forcément les mêmes

pour tous] leur permettant d'avoir une réelle réflexion sur le rôle d'un médiateur. Nous posons ici l'hypothèse que la connaissance de ces mots clés est liée à la formation qu'ont reçue les élèves médiateurs. En outre, nous avons énoncé ci-dessus l'hypothèse selon laquelle les élèves perçoivent leur engagement en fonction des autres élèves. C'est bien le cas ici pour les élèves médiateurs. Néanmoins, les élèves médiateurs décrivent leur engagement au moment T de la médiation. Aucun d'entre eux n'a stipulé quels pouvaient être les effets à long terme de la médiation. Par là, nous faisons le lien avec les incivilités présentes dans les établissements scolaires. Aucun des élèves n'a évoqué ce lien. Malgré tout, même si ce n'est pas clairement dit par les élèves, la résolution des conflits par les

élèves pour les élèves est bien, du point de vue des élèves, un outil parmi d'autres qui peut influencer sur les incivilités au collège.

La frontière entre ce qui a trait au pédagogique et à l'éducatif est-elle infranchissable ?

LA DIFFICILE MISE EN MOTS PAR LES ÉLÈVES DES APPRENTISSAGES LIÉS À LEUR ENGAGEMENT

La troisième et dernière partie de l'entretien mené avec chacun des élèves concerne le ressenti de l'élève par rapport à son engagement et ce qu'il en retire pour sa scolarité en général. Après avoir entendu les élèves définir l'instance ou le dispositif dont ils font partie, une question ouverte leur a été posée : « Qu'est-ce que t'apporte ta participation à cette instance (ou ce dispositif) ? ».

A cette première question posée de cette façon, quatre élèves ont répondu que cela ne leur apportait rien au regard de leur scolarité. Les autres élèves nous ont expliqué que leur engagement leur permettait « d'en savoir plus sur le collège, de mieux connaître son fonctionnement ». L'apport premier que les élèves ressentent est donc institutionnel.

Une seule élève sur les sept inter-

viewés a répondu à cette question en explicitant un apport lié aux apprentissages. Alexandra nous explique que le fait d'être médiatrice lui permet « d'être moins timide ». Depuis qu'elle est médiatrice, « elle se renferme moins sur elle-même ». Elle a « plus de facilités à parler à voix haute », devant un ou plusieurs individus.

En allant plus loin dans le questionnement avec les autres élèves, il se trouve qu'ils sont nombreux à penser que leur engagement facilite leurs prises de parole, devant un groupe, formé d'adultes et/ou d'élèves. Les élèves dans leur majorité (sauf Alexandra) n'ont pas, dans un premier temps, fait le lien entre leur engagement et la mise en relief de certaines compétences que nous pouvons retrouver dans le socle commun (par exemple, le domaine 3 du socle commun comprend un axe « apprentissage de la vie en société, de l'action collective à la citoyenneté »). Il a été nécessaire de préciser auprès des élèves notre questionnement pour que ceux-ci établissent un lien avec certaines compétences, en particulier en rapport avec la prise de parole en public (domaine 1 du socle : « les langages pour penser et communiquer »). D'après nos entretiens, il semblerait qu'il soit difficile pour les élèves d'entrevoir une complémentarité entre leur engagement et le processus scolaire classique. Du point de vue de l'élève, il s'agirait plutôt d'une simple juxtaposition qui permettrait une meilleure compréhension de l'établissement. La frontière entre ce qui a trait au pédagogique et à l'éducatif est-elle infranchissable ? Pour améliorer la liaison entre savoirs scolaires et engagement collégien, le nouveau socle commun de compétences, de connaissances et de culture peut être une piste. En effet, la transdisciplinarité et l'interdisciplinarité sont au cœur de cette version du socle. Les cinq domaines de formation⁶ permettent une approche globale des savoirs, mais aussi des savoir-être et des savoir-faire. Mettre en valeur l'engagement au sein d'un

6. Les langages pour penser et communiquer, les méthodes et outils pour apprendre, la formation de la personne et du citoyen, les systèmes naturels et les systèmes techniques, les représentations du monde et de l'activité humaine.

établissement pourrait permettre aux élèves de donner un sens à leur engagement, mais aussi de développer de nombreuses compétences. Cela amènerait également une meilleure visibilité de l'engagement auprès de toute la communauté scolaire. Les personnels peuvent s'appuyer sur plusieurs domaines du socle, comme les langages pour penser et communiquer, ou encore la formation de la personne ou du citoyen

Les compétences acquises par les élèves se ressemblent mais ne sont pourtant pas tout à fait les mêmes.

pour mettre en exergue l'engagement des élèves auprès de tous : élèves, parents, enseignants, agents...

Enfin, pour étudier le lien entre climat scolaire et engagement des collégiens, il faut là encore, et comme nous l'avons fait plus haut, distinguer les élèves médiateurs des membres du CVC. Même s'ils ne citent pas l'expression « climat scolaire », les élèves médiateurs sont formés pour avoir un réel impact sur lui. On leur explique pendant leur formation que la résolution de petits problèmes par les élèves pour les élèves est un outil précieux pour que la vie au sein de l'établissement s'améliore. Cela ressort de tous les entretiens menés avec les élèves. Ceux-ci ont conscience des tenants et des aboutissants de leur engagement. Les membres du CVC ont eux plutôt tendance à décrire leur engagement au premier abord par rapport à eux-mêmes, ils se posent la question suivante : que m'apporte ma participation au CVC ? Nous faisons donc ici l'hypothèse que les médiateurs et les membres du CVC ne mettent pas le même sens derrière leur engagement. D'où provient cette différence ? Nous supposons que la formation des élèves permet, entre autres, de comprendre cette disparité dans les réponses des élèves.

Les élèves médiateurs ont été formés pendant deux jours par des professionnels de l'AROEVEN⁷. Les membres du CVC n'ont, quant à eux, pas bénéficié de cette formation. Une réflexion de fond semble ici essentielle concernant la formation des élèves. La création du sens de l'en-

gagement doit s'amorcer en amont et les adultes formateurs ont un rôle essentiel à mener. En effet, comment demander aux élèves de décrire leur engagement et d'y trouver un réel sens si une profonde réflexion n'a pas été menée avec eux à ce propos en début d'année ? Nous estimons donc que les disparités des réponses CVC et médiateurs sont en partie liées à cette lacune de formation des élèves du CVC.

De surcroît, il est important de rappeler que les élèves médiateurs et les membres du CVC n'ont pas le même rôle au sein du collège. Le CVC est une instance, la médiation par les pairs un dispositif. Les objectifs ne sont pas les mêmes. L'expérience démocratique sera donc bien évidemment différente puisque celle-ci ne s'exerce pas dans le même cadre. Les compétences acquises par les élèves se ressemblent mais ne sont pourtant pas tout à fait les mêmes. En effet, nous pouvons faire ici l'hypothèse que le CVC forme l'élève à l'institution, alors que la médiation par les pairs permet d'expérimenter un outil démocratique tout à fait différent. Ce sont deux *participations significatives* différentes qui se côtoient au sein d'un même établissement scolaire, deux expériences démocratiques différentes et complémentaires.

CONCLUSION

Pour conclure sur les résultats de l'étude de terrain, nous avons à la fois travaillé sur la vision qu'ont les élèves de leur engagement, mais aussi sur les compétences développées par les élèves grâce à leur participation à la vie citoyenne de leur établissement scolaire.

Tout d'abord, en terme de développement de compétences chez les élèves, deux principaux points se dégagent des résultats : les élèves acquièrent des compétences, comme le fait de savoir s'exprimer clairement à l'oral, au sein du CVC ou par le biais de la médiation par les pairs. Par contre, les élèves eux-mêmes ont des

7. Association Régionale des Œuvres Éducatives et de Vacances de l'Éducation Nationale.

difficultés à établir un lien entre leur engagement et le réinvestissement des compétences qu'ils acquièrent et qu'ils développent hors de l'instance. Enfin, il nous semble essentiel de penser la notion de représentativité des élèves au sein du collège. La réflexion autour de la représentativité se doit d'être centrale lorsqu'il est question d'expérience démocratique au

Enfin, il nous semble essentiel de penser la notion de représentativité des élèves au sein du collège.

sein d'un établissement scolaire. Les membres du CVC ont difficilement lié leur engagement à une quelconque représentation auprès des élèves de l'établissement scolaire. A quoi cela est-il dû ? L'insuffisance de formation fait partie de la réponse mais ce ne doit pas être l'unique angle du raisonnement. Des pistes de réflexion peuvent nous être apportées par la façon dont la représentativité des élèves est perçue par les adultes. A-t-elle une place réelle dans l'établissement ? Comment sont considérés les élèves représentants par les adultes (parents, enseignants, personnels de Vie Scolaire, agents...) ? Quel rôle leur est-il conféré ? Comment cette représentativité a-t-elle été amenée

auprès de tous les élèves du collège ? Ces questionnements permettent de mettre en exergue le fait que la représentativité scolaire est l'affaire de tous dans un établissement scolaire. Si les adultes de la communauté éducative ne s'emparent pas du sujet, la représentativité reste une façade lisse.

En outre, la représentativité signifie que quelques élèves élus représentent leurs camarades au sein d'une instance. Dès lors, n'est-il pas nécessaire d'instaurer une réelle communication entre les élèves et leurs représentants ? Une communication efficace permet à la fois aux élèves non élus de comprendre qui sont ces élus et quel est leur rôle au sein du collège, et aux représentants d'expérimenter une réelle citoyenneté représentative.

C'est donc à l'aide d'un solide travail de collaboration, ainsi que d'une réflexion menée à l'échelle de l'établissement, avec la participation de tous les membres de la communauté éducative, que les élèves pourront appréhender une certaine forme de citoyenneté ■

BIBLIOGRAPHIE

Badets, A. (2014). *Les incivilités en milieu scolaire entre perte de citoyenneté et quête d'identité*. [Dijon]: Canopé éditions.

Chauvigné, C. (2014). La formation de l'élève-citoyen dans les instances lycéennes : quelles finalités ? quels apprentissages ? *Éducation et socialisation*, (36). <https://doi.org/10.4000/edso.969>

Debarbieux, E., Anton, N., Astor, R. A., Benbenishty, R., Bisson-Vaivre, C., Cohen, J. (2012). Le «climat scolaire»: définition, effets et conditions d'amélioration. *Rapport au Comité scientifique de la Direction de l'enseignement scolaire, Ministère de l'éducation nationale. MENDGESCO/Observatoire International de la Violence à l'École*. Consulté à l'adresse <http://www4.ac-nancy-metz.fr/cpe/CS/climat-scolaire2012.pdf>

Elias, N., et Kamnitzer, P. (1973). *La civilisation des moeurs*. Paris: Calmann-Lévy.

Schnapper, D., et Bachelier, C. (2000). *Qu'est-ce que la citoyenneté ?* [Paris]: Gallimard.